

« FLASH » INFO spécial TAF AVRIL 2012

Vous êtes tous concernés ...!!!

GT HM du 16 avril 2012

Les OS et l'administration ne se rejoignent pas...!

Comme il était prévisible, l'administration campe sur sa position et propose une fiche de travail exposant uniquement le renouvellement de 50% des agents au 31 août 2013, refusant ainsi d'envisager toutes autres solutions.

Ce renouvellement basé sur l'étude "fonctionnelle" des postes et quelques priorités données à des « situations particulières » ne peut qu'entraîner des injustices et des inégalités de traitement.

115 agents ont souhaité un renouvellement au 31 août 2013 et nous pensons que chacun a le même droit à le revendiquer, conformément aux nouveaux statuts et aux textes correspondants, sans tenir compte de leur fonction à l'intérieur de chaque poste.

FO DGFIP a défendu et argumenté la possibilité de renouvellement du séjour pour tous ces agents en 2013.

En 2015, le remplacement des « partants » (et selon toute vraisemblance, il n'y en aura plus 115) pourrait reposer sur une polyvalence, acquise sur 4 années, des agents affectés depuis 2011 et jusqu'en 2015.

FO DGFIP a proposé en outre une possibilité d'affectation anticipée (de quelques mois) en 2015 d'un agent, voire plus dans certains postes, par poste assurant ainsi le complément de « tuilage », l'encadrement participant également au dispositif.

Après les déclarations liminaires de chacun et l'exposé de l'administration évoquant la nécessité d'assurer la continuité du service, les organisations syndicales ont rejeté d'un commun accord les propositions, basées essentiellement sur des critères fonctionnels et refusent toutes solutions conduisant à un choix arbitraire entre les collègues.

Les OS exigent que les agents soient fixés sur leur sort avant l'été et que les décisions soient clairement formulées.

A l'issue d'une suspension de séance, l'administration annonce quelques avancées :

- Les demandes de mutations de l'étranger vers les COM seront dorénavant acceptées et traitées suivant le critère commun de l'ancienneté administrative.

- Les détachements vers le MAEE pourraient être « facilités »
- L'administration s'engage à réfléchir sur l'abandon d'un renouvellement basé sur l'analyse "fonctionnelle" des postes.

Une interrogation est apparue avec l'annonce de la tenue de CAPL à la TGE pour traiter spécifiquement des renouvellements, en présence d'un expert de la DGFIP???

Ceci étant, aucun représentant des personnels n'entend, a priori, participer au "tri " des 115 "affectés" à l'étranger et concernés par le dispositif.

D'un commun accord les OS décident de quitter le GT.

PS : Réforme du décret de 1967 : interrogée sur la publication de l'arrêté de reclassement des personnels dans les nouveaux groupes, l'administration a reconnu ne pas avoir connaissance de l'avancement du dossier.

Pour FO DGFIP : Christine BOREL, Marie Laurence CAMUS, Jean-Louis CATHELOT, Laurent DILLIEU, Didier RONDEPIERRE

Un CTL est prévu le 5 juin prochain, avec ce point à l'ordre du jour
les élus FO TGE et TAF seront donc très vigilants sur la mise en œuvre du dispositif annoncé



BULLETIN D'AHESION

NOM

PRENOM

GRADE

AFFECTATION

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière de la DGFIP

Fait à

le

signature